



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3707

Attribution de subventions de fonctionnement à 7 associations du secteur Arts Visuels pour un montant total de 164 000 euros - Enveloppe FIC (Fonds d'Intervention Culturel) - Approbation de conventions cadre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3707 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 7 ASSOCIATIONS DU SECTEUR ARTS VISUELS POUR UN MONTANT TOTAL DE 164 000 EUROS - ENVELOPPE FIC (FONDS D'INTERVENTION CULTUREL) - APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les arts visuels représentent un volet majeur dans la politique culturelle de la Ville de Lyon en raison de la diversité des propositions culturelles et d'un maillage cohérent entre le Musée d'art contemporain, les centres d'art et les artistes plasticiens et les écoles d'art. J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter sept associations du secteur des arts visuels qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal.

ASSOCIATION BF 15 – 11 quai de la Pêcherie - 69001 Lyon

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

Installée depuis 2007 au 11 quai de la Pêcherie, la galerie propose pour 2018 cinq expositions autour de la thématique « Ici et maintenant » et une exposition hors les murs. Elles ont lieu autour de plusieurs actualités : celles de la biennale Musiques en scène, de la saison France-Israël, de l'échange Lyon-Montréal et de la Biennale de la danse.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle s'adresse à des classes de différents niveaux, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en école des beaux-arts et en écoles d'art de la région.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 57 000 €

Subvention proposée : 57 000 €

ASSOCIATION ROGER TATOR – 36 rue d’Anvers - 69007 Lyon

Située dans le 7^e arrondissement, l’association organise des expositions ayant trait au design et à l’art contemporain. Elle occupe une galerie au 36 rue d’Anvers. Créée en 1994 par deux designers, elle se veut un lieu d’investigation et d’expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designers ou plasticiens qu’elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon.

La galerie Tator porte aussi le projet Factory, débuté en 2014. Il s’agit de modules installés derrière la gare Jean-Macé à Lyon 7^e qui proposent des espaces de travail dédiés aux artistes plasticiens, sélectionnés sur appel à projets.

Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l’expérimentation, la Factory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables.

En plus de ces 6 expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factory. Une visibilité du travail des occupants est donnée à voir par le biais d’ouvertures régulières des ateliers et l’organisation de micro expositions.

La convention d’application formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2017 : 23 000 €

Subvention proposée : 23 000 €

ASSOCIATION ST’ART UP – 5 place Henri Barbusse - 69009 Lyon

Depuis 2001, l’association St’art/up assure une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert, dans le bâtiment de l’annexe de la mairie du 9^e arrondissement de Lyon, au 5 place Henri Barbusse, constituant un pôle artistique contemporain, sur la rive droite de la Saône, au Nord de la ville qui s’intitule l’Attrape-couleurs.

Les particularités du lieu, tant spatiales qu’historiques, son inscription dans le quartier de Saint Rambert, l’île barbe, les amènent à tisser une réflexion sur l’identité du lieu et sa perception par les artistes qui interviennent. L’Attrape-couleurs est aussi un lieu de résidence pour des recherches artistiques pures ou des projets spécifiques liés aux expositions.

La direction artistique est collective et à géométrie variable, conduite par des artistes.

L’Attrape-couleurs présente cette année 5 expositions et propose des ateliers de pratiques artistiques réguliers ou faisant suite à une visite d’exposition, à destination des publics scolaires ou adultes. Des conférences et soirées lectures sont également proposées durant l’année.

Conformément à la convention de mise à disposition du local situé dans la mairie annexe de Saint Rambert, raccourci compte-tenu de la perspective de cession par la Ville de Lyon, la subvention 2018 est proratisée dans l'attente d'un nouveau projet de l'association.

La convention d'application financière formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 10 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

ASSOCIATION LA SALLE DE BAINS – 1 rue Louis Vitet - 69001 Lyon

Créée en 1998, l'association la Salle de bains travaille entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale.

Les activités de la Salle de bains reposent sur la production d'œuvres, d'expositions, d'éditions d'artistes contemporains nationaux et internationaux et d'événements liés à la programmation annuelle du lieu.

Depuis son déménagement en décembre 2016 au 1 rue Vitet dans le 1^{er} arrondissement, elle est dirigée par une nouvelle équipe bénévole, active dans le domaine de la culture et des arts visuels.

La Salle de Bains propose désormais un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent trois artistes par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un artiste est invité à réaliser une exposition en trois séquences successives, trois rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon.

Ce nouveau projet de la Salle de Bains cherche en effet à s'éloigner du mode traditionnel du centre d'art, concentré sur l'organisation d'expositions dans un espace donné, et prend la forme d'une programmation inscrite dans la ville qui propose d'autres modes de productions et de de réceptions de l'art. Le projet est fondé sur un principe de mobilité disposant d'un camp de base qui est le local d'exposition de la rue Vitet de dimension modeste, qui permet ainsi d'accueillir et d'annoncer une série d'événements et qui se propose aussi comme un lieu de convergence et de redéploiement d'une activité élargie hors du cadre de l'exposition.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 20 000 €

Subvention proposée : 20 000 €

ASSOCIATION NEON - 41 rue Burdeau - 69001 Lyon

Néon est un espace de production et de diffusion d'art contemporain qui conçoit l'exposition comme outils de recherche et d'exploration. Elle propose une programmation éclectique, favorisant la multiplicité des débats que génèrent des projets d'artistes pour la plupart émergents. La direction favorise les premières expositions personnelles, les projets inédits et quelques expérimentations collectives. Les formats de production et d'exposition sont différents (de l'événement d'un soir à la résidence de quelques mois ou années) afin de favoriser et

d'interroger la porosité du monde de l'art contemporain à d'autres domaines comme le design, le cinéma, la musique ou le monde de l'édition.

En 2018, Néon prévoit de produire et diffuser 5 expositions autour de jeunes plasticiens d'horizons et de profils divers.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 9 000 €

Subvention proposée : 9 000 €

ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL – 12 rue des Fantasques - 69001 Lyon

La galerie Le Bleu du ciel est née en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps.

Pour l'année 2018, cinq expositions seront programmées. Ces expositions seront aussi accompagnées de conférences en partenariat avec la Bibliothèque, de médiations avec le public et les scolaires.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 41 500 €

Subvention de fonctionnement proposée : 40 000 €

LA TAVERNE GUTENBERG - 54 rue Pasteur - 69370 St Didier au Mont d'Or

Créée en septembre 2015, à l'initiative de Maïa d'Aboville, designer interactive et d'Henri Lamy artiste peintre, l'association Taverne Gutenberg, installée au 5 rue de l'épée à Lyon 3^e est à la fois résidence artistique, café-galerie associatif et espace de coworking artistique : lieu de rencontres, d'échanges de création et de diffusion d'art.

La vocation de la Taverne Gutenberg s'articule autour de 3 axes majeurs :

- rendre accessible l'art au plus grand nombre se positionnant comme une alternative aux galeries traditionnelles ;
- créer une plateforme de création hybride dédiée aux artistes notamment en sollicitant des partenariats avec d'autres résidences artistiques dans le monde ;
- initier une nouvelle démarche socio-culturelle vers différents publics en travaillant avec les associations du quartier de la Guillotière (au sein des objectifs poursuivis dans le cadre du contrat de ville du quartier Moncey-Voltaire) et la scène culturelle Lyonnaise.

Cinq expositions dans les murs seront organisées en 2018 et trois hors les murs, sans compter les nombreux événements qui se déroulent tout en long de l'année.

La demande de subvention porte en particulier sur le volet résidence artistique proposant 7 à 10 ateliers à investir seuls ou à plusieurs pour une durée de 3 mois, avec un

accompagnement des artistes (communication, diffusion, réseau). De plus, ces résidences sont assorties d'expositions collectives où, tous les trimestres, les trois étages du bâtiment sont investis entièrement par les artistes invités et résidents de la Taverne.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 5 000 €

Subvention proposée : 10 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 164 000 € répartie comme suit :

Nom de l'association	Montant de la subvention
La BF15 (Lyon 1 ^{er})	57 000 €
Roger Tator (Lyon 7 ^e)	23 000 €
Start-Up /L'Attrape Couleurs (Lyon 9 ^e)	5 000 €
La Salle de Bains (Lyon 1 ^{er})	20 000 €
Néon (Lyon 1 ^{er})	9 000 €
Le Bleu du ciel (Lyon 1 ^{er})	40 000 €
Taverne Gutenberg (Lyon 3 ^e)	10 000 €
TOTAL fonctionnement	164 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 164 000 € sont allouées aux associations ci-dessous, comme suit :

Nom de l'association	Montant de la subvention
La BF15 (Lyon 1 ^{er})	57 000 €
Roger Tator (Lyon 7 ^e)	23 000 €
Start-Up /L'Attrape Couleurs (Lyon 9 ^e)	5 000 €
La Salle de Bains (Lyon 1 ^{er})	20 000 €
Néon (Lyon 1 ^{er})	9 000 €
Le Bleu du ciel (Lyon 1 ^{er})	40 000 €
Taverne Gutenberg (Lyon 3 ^e)	10 000 €
TOTAL fonctionnement	164 000 €

2. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations susmentionnées sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 164 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER